CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35143** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 12/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : ENTREPRISE DE PEINTURE BOGNARD

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 01/04/1984

Capital : 80 000

5 IMPASSE SAINT-LAURENT
IMPASSE ST LAURENT
3 IMPASSE SAINT-LAURENT
64140 BILLERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BILLERE PAU

Siret : 313 402 349 00010

Téléphone : 05 59 62 26 73 **Fax :**

Portable : 0680581289

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :
BOGNARD NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / BOGNARD JEAN PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOGNARD STEPHANIE FRANCOISE VICTORINE MEMBRE DU CONSEIL DE SU...

Numéro caisse de congés payés : 7115675

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 396850

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 396850

Site Internet : http://peinture-pau.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : contact@bognard-peinture.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 945 190 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	13	19/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/08/2026 10:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.